

Cariste

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés



Agent de manipulation et de déplacement des charges

Agent de manutention/cariste

Agent de quai

Cariste

Conducteur agent de manutention

Conducteur de chariot élévateur

Conducteur de transpalette

Docker

Magasinier matériaux constructeur

Magasinier/cariste

Magasinier qualifié

Magasinier qualifié / Magasinier, ouvrier qualifié, employé

Ouvrier qualifié de la manutention, conducteur de chariot élévateur cariste

Ouvrier qualifié de la manutention, conducteur de chariot élévateur, cariste / Cariste

Ouvrier qualifié de la manutention, conducteur de chariot élévateur, cariste/ Chauffeur (cariste, élévateur)

Ouvrier qualifié de la manutention, conducteur de chariot élévateur, cariste / Conducteur de chariot élévateur (cariste)

Codes

- **PCS-ESE 2003** : 653a
- **ROME1999** : 43312
- **CITP88** : 8334
- **PCS-ESE 2003** : 652a
- **PCS-ESE 2003** : 652b
- **FAST** : 03-08-91
- **CITP2008** : 8344

DESRIPTIF

En vue du stockage ou du déstockage de marchandises dans un entrepôt, le cariste d'entrepôt charge et décharge des véhicules et déplace des marchandises à l'aide d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté de catégorie 3 ou 5 et d'un équipement porte-charge, puis enregistre les opérations effectuées dans un système d'information automatisé. Il assure les opérations de maintenance de premier niveau des chariots.

Le salarié cariste, ne peut pratiquer dans l'entreprise qu'après : la formation obligatoire (CACES ou autre) initiale périodiquement renouvelée, l'aptitude médicale, et l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur.

Il choisit l'engin approprié aux marchandises à manipuler et fait les adaptations nécessaires en fonction du produit et de la charge à déplacer. Il circule dans les zones de stockage en optimisant ses déplacements dans le respect des consignes reçues, des plans de chargement, des contraintes techniques et matérielles et en appliquant les règles de circulation, de sécurité et d'hygiène.

Il peut être soumis à des niveaux sonores importants, à des poussières ou des températures négatives. Il travaille le plus souvent en équipe et peut exercer en travail posté et selon des horaires flexibles.

L'emploi suppose une attention particulière aux règles de sécurité relatives à la circulation et à la manutention des charges.

Source : Arrêté du 31 juillet 2003 relatif au titre professionnel de cariste d'entrepôt

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Le métier de cariste d'entrepôt se rencontre dans de nombreuses entreprises en partant de la logistique, du transport, de la grande distribution, jusqu'à la production.

Cariste est une qualification dans la manutention. Cette activité est essentiellement exercée par des hommes (93% en 2020).. qui font partie du secteur d'activité : logistique-transport.

Formation professionnelle :

CAP

BEP

CACES

Evolution de carrière

encadrement

Fiche socio démographique issue de la **FMP Cariste** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>